

# Chiffres clés

- 74 établissements dont 21 sans salarié
- 2 760 salariés
- 14,4 % des effectifs salariés de la filière
- 1,6 % des salariés de l'industrie et de la construction régionale



L'industrie du papier et du carton comprend plusieurs activités complémentaires. À l'amont, des établissements fabriquent de la pâte à papier à partir de la ressource bois. En Bourgogne-Franche-Comté, cette activité n'est pas présente, toute la pâte à papier est importée. Plus en aval, des industries spécialisées fabriquent du papier et/ou du carton à partir de cette ressource. En 2014 sept papeteries, dont trois dépassent chacune les 50 salariés, fabriquent ces produits dans la région. Cette matière première est ensuite utilisée dans des activités de transformation plus aval : la fabrication de carton ondulé (y compris la fabrication d'emballages en carton ondulé), la fabrication de cartonnages ou la fabrication d'emballages (pour produits alimentaires ou non). Enfin d'autres établissements industriels fabriquent des produits plus divers tels que des étiquettes papiers, des enveloppes, des papiers à usage sanitaire et domestique etc... En 2014, l'industrie du papier et du carton pèse pour 18 % de la richesse dégagée par l'ensemble de la filière régionale, soit 173 millions d'euros. Les exportations représentent 11 % du chiffre d'affaires de ce segment.

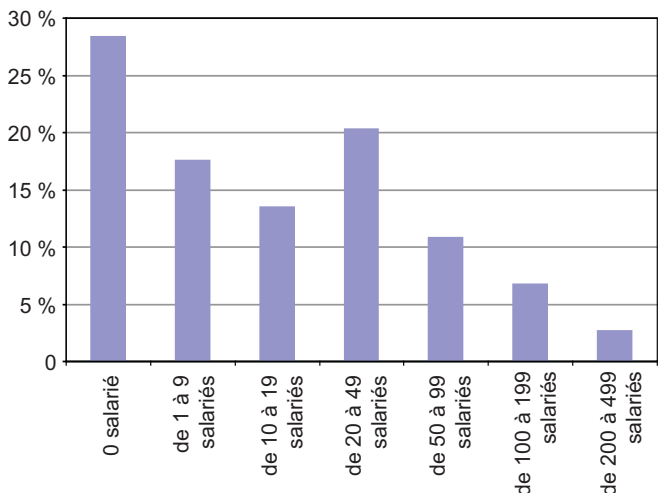
établissements régionaux produisent du papier et du carton à partir de matière première importée (provenant pour un tiers de la Belgique) ou récupérée (recyclage des papiers et cartons). Dans la région, 74 établissements fabriquent du papier et du carton ou le transforment sous forme de cartonnage ou d'objets divers soit moins de 2 % des établissements de la filière forêt-bois. Ces unités de production sont de gros employeurs puisqu'elles emploient 14 % des effectifs de la filière, soit une moyenne de 37,3 salariés par établissement contre 4,2 dans la filière. Ainsi, parmi les segments de la filière forêt-bois, l'industrie du papier et du carton détient la plus forte proportion de grands établissements : 20 % des établissements possèdent plus de 50 salariés contre 1,2 % des établissements de la filière.

## Des grands établissements ...

Avec près de 2 800 salariés début 2015, l'industrie du papier et du carton est bien présente en Bourgogne-Franche-Comté. Si la pâte à papier n'est plus produite dans la région depuis 2005, les

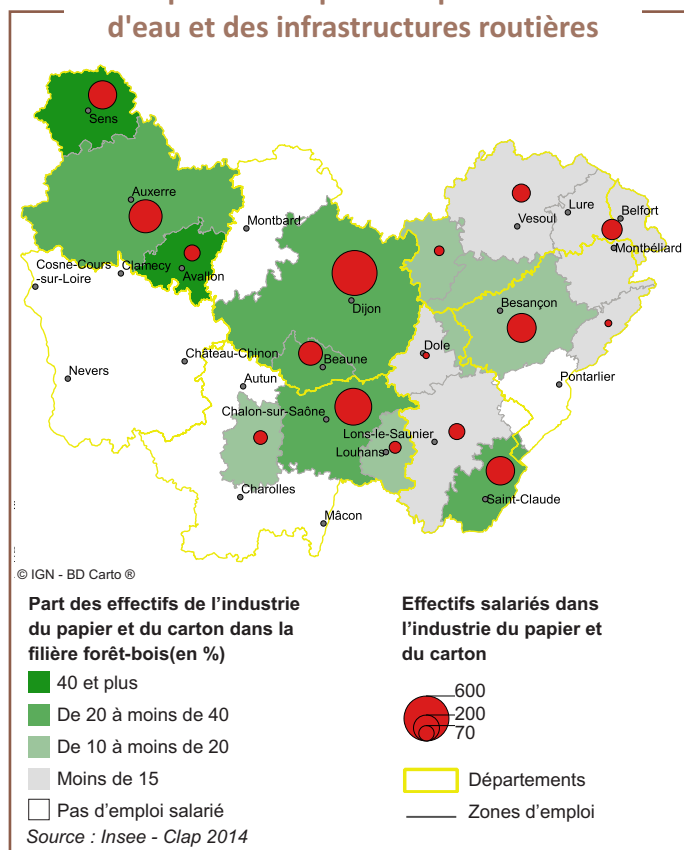
## 20 % des établissements de l'industrie du papier et du carton possèdent plus de 50 salariés

Répartition des établissements



Source : Insee - Clap 2014, Expertise FiBois Bourgogne-Franche-Comté

## Un emploi historiquement près des cours d'eau et des infrastructures routières



## ... détenus par des groupes nationaux ou internationaux

Ce secteur nécessitant des machines lourdes et onéreuses et du matériel d'un niveau technique performant, la majorité de l'activité est aux mains de grands groupes nationaux ou internationaux. Huit salariés sur dix dépendent ainsi d'un centre de décision extérieur à la région dont plus de cinq salariés sur dix d'un groupe étranger. Ainsi, parmi les dix plus gros établissements régionaux du segment, quatre appartiennent à des grands groupes. Les papeteries de Dijon à Longvic (21), avec plus de 300 salariés sur le site, fabriquent des emballages alimentaires pour le groupe Tetra pack, leader mondial dans cette branche. Le groupe espagnol Saica, spécialiste du carton ondulé et implanté dans la région au travers des usines de Vignoles (21) et Devecey (25) est présent dans toute l'Europe. Le groupe Smurfit Kappa, leader mondial de l'emballage à base de papier et présent dans 34 pays à travers le monde, s'est implanté dans trois sites de la région : Longvic (21), Nuits-Saint-Georges (21) et Chalezeule (25) avec plus de 250 salariés au total. Enfin, la papeterie

## Des établissements de grande taille

Activité principale	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12/2014
<b>Industrie du papier et du carton</b>	<b>74</b>	<b>2 760</b>
dont fabrication de papier et de carton	7	280
dont fabrication de carton ondulé	12	895
dont fabrication de cartonnages	31	1359
dont fabrication d'emballages en papier, papier à usage sanitaire et d'articles de papeterie	10	96
dont fabrication d'autres articles en papier ou en carton	14	130

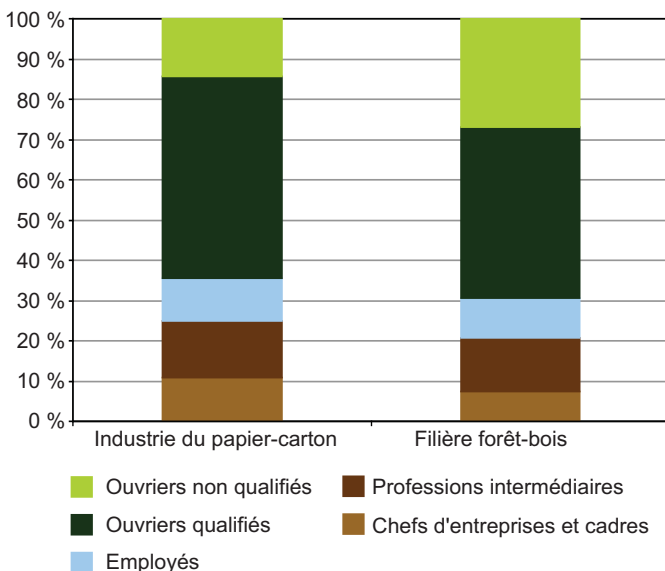
Source : Insee - Clap 2014, Expertise FiBois Bourgogne-Franche-Comté

de Mandeure est un établissement du groupe français Clairefontaine. Ces grands groupes côtoient un artisanat local, présent pour l'essentiel dans le Jura dans la zone d'emploi de Saint-Claude, comme par exemple la société Jurembal ou Lacroix emballages à Bois d'Amont.. Certains groupes régionaux ont également su se développer, c'est le cas de la société Lehbar à Gron (89), spécialisé dans l'emballage pâtissier.

## Une balance commerciale déficitaire

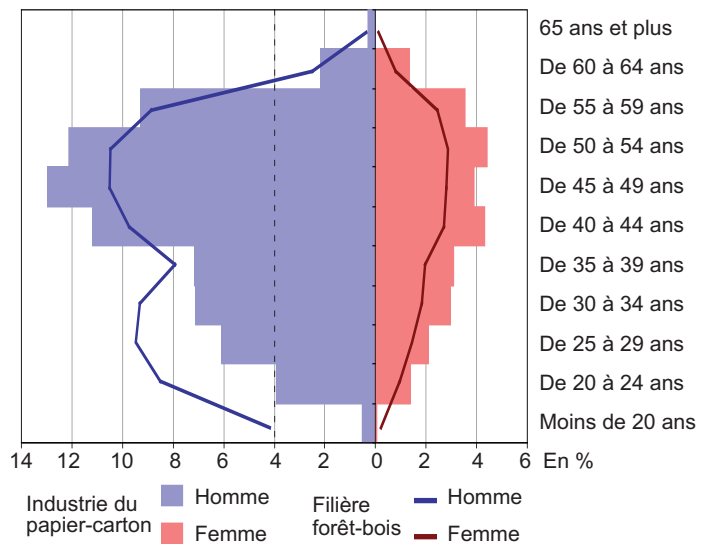
En 2016, la balance commerciale régionale en produits papier et carton est déficitaire de plus de 169 millions d'euros. Les exportations approchent les 178 millions d'euros, pour l'essentiel à destination de pays de l'Union européenne, notamment la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie. Le papier et le carton ont constitué l'essentiel de ces exportations, avec 132 millions d'euros. Quant aux importations, elles ont atteint, la même année, 347 millions d'euros, majoritairement en provenance des pays européens. Là encore, le papier et le carton ont constitué l'essentiel des importations avec 237 millions d'euros. Les échanges de produits se font pour une large part avec quelques pays. Nous importons un tiers de la pâte à papier de Belgique, près de 15 % du Brésil, et 13 % de la Tchéquie. Le papier et carton, qui constitue l'essentiel des échanges commerciaux, provient pour plus d'un quart de la Suède, puis de l'Allemagne et de l'Italie. A l'inverse, la production locale part à destination de la Grande-Bretagne, de l'Espagne ou de l'Italie.

## Davantage d'ouvriers qualifiés dans l'industrie du papier et du carton



Source : Insee - DADS 2014

## Un segment davantage féminisé



Source : Insee - DADS 2014

## Des emplois concentrés dans quelques zones d'emploi

L'extrême concentration des emplois dans quelques gros établissements explique également pourquoi quatre zones d'emploi, à savoir celles de Dijon, Chalon-sur-Saône, Auxerre et Besançon, regroupent à elles seules près de 60 % des effectifs salariés de cette branche d'activité. Des raisons historiques et topographiques expliquent cette concentration. D'une part, les activités papetières nécessitant de grandes quantités d'eau, les établissements régionaux sont historiquement installés le long de rivières (la Saône, le Doubs, l'Yonne, l'Ouche ...). D'autre part, de longue date, les jeux et jouets ainsi que l'industrie laitière ont utilisé le carton, les premiers sous forme de boîtes et de cartes, la seconde sous forme de boîtes d'emballage. Ceci explique la présence de plusieurs établissements de Lacroix emballages dans le Jura et celui de Cartoneo à Vaux-lès-Saint-Claude. Malgré cela, la majorité de l'emploi du segment papier et carton est situé dans l'espace urbain régional, au plus près des infrastructures de transport, au contraire des autres branches d'activité de la filière.

## Un personnel qualifié et davantage féminisé

En lien avec des établissements de grande taille et très mécanisés, l'industrie du papier et du carton emploie une main-d'œuvre qualifiée avec une proportion de cadre plus élevée que la moyenne de la filière (respectivement 11 % contre 7 %) et également davantage d'ouvriers qualifiés (50 % contre 43 %). Par conséquent, la rémunération nette moyenne des salariés en 2014 (2 120 €) est plus élevée que celle perçue par l'ensemble des salariés de la filière (1 850 €).

Par ailleurs, cette industrie est plus féminisée puisqu'elle emploie 27 % de femmes contre 18 % pour l'ensemble de la filière. Les salariés de ce segment sont relativement âgés : leur moyenne d'âge s'élève à 43 ans, soit 3 ans de plus que ceux de l'ensemble de la filière. Les quadragénaires sont les plus nombreux puisqu'ils représentent près du tiers des salariés. Actuellement, seuls 16 % des postes sont occupés par des salariés de 30 ans et moins contre 25 % dans l'ensemble de la filière. Le recrutement d'une main-d'œuvre jeune et qualifiée pour remplacer les générations qui partiront bientôt à la retraite est un véritable enjeu.